

En ce 14 février 2024, soit à peine deux mois après son énième transfert (Pas moins de 8 établissements sur la DI de Strasbourg en 2 ans, avec à chaque fois des agressions sur Personnels), le détenu « J » est passé à l'acte au CPTL et n'en est donc pas à sa première agression.

En milieu d'après-midi, le détenu « J », placé au quartier d'isolement, ne cesse d'appeler les surveillants. Ces derniers se déplacent et font l'objet **d'insultes et de menaces de mort.**

Il est décidé qu'au moment de servir le repas du soir, les agents de l'ELSP seraient présents car ce dernier déclare avec un «*pic*» et vouloir en découdre avec le personnel.

D'ailleurs, une arme artisanale sera découverte sur lui !

Lors de l'intervention, les agents ELSP seront victimes à leurs tours de crachats, menaces, insultes et de coups !!!

Le détenu « J » sera placé au Quartier Disciplinaire en attendant sa comparution devant le tribunal, suivi de son transfert Nous souhaitons par avance, beaucoup de courage aux collègues qui vont « *recupérer cet énergumène* » !

Le bureau local UFAP UNSa Justice apporte son soutien aux agents et se tient à la disposition des collègues si besoin...

L'UFAP UNSa Justice du CP TROYES-LAVAU avait déjà averti sur certains profils non adaptés à notre établissement et continuera de le faire autant que nécessaire !

L'UFAP UNSa Justice dénonce plus largement l'affectation de détenus non profilés sur des structures non adaptés et réitère le souhait de voir la création de structures spécialisées pour des détenus psy et ou de + en + violents...

L'UFAP UNSa Justice du CP TROYES-LAVAU sera vigilante quand au transfert du détenu « J » aussitôt sa comparution devant le tribunal effectuée.

Gageons que l'Administration mette tout en œuvre pour mettre cet individu hors d'état de nuire..., avec une prise en charge en adéquation avec son potentiel hétéro-agressif !

La secrétaire locale